snetaa Bordeaux FO

Note aux S1 n°5

2 octobre 2023

Edito : Maltraitance institutionnelle… - Rendez-vous militant dans les Landes… - GT Carte des formations professionnelles… Un dialogue de sourds ! - Dispositif d'affectation sur poste adapté - Elections au CA : Votez SNETAA-FO / FNEC-FP-FO ! - Brèves : Appréciation finale, AESH, SFT, Pétition Jehan Dupérier.

Maltraitance institutionnelle…

Régulièrement, depuis plusieurs années, au nom du SNETAA-FO, et même au nom de notre fédération, nous témoignons auprès de l'autorité académique de la souffrance au travail exprimée par de nombreux collègues, tous corps confondus. Souffrance pour des enseignants maltraités dans le cadre des préparations de rentrées successives pour lesquelles l'augmentation conséquente et imposée de la proportion des heures supplémentaires dans les moyens donnés aux établissements entraîne suppressions de postes, compléments de service, tensions entre collègues et épuisement…

Souffrance aussi avec la suppression des CAPA dans le cadre de la loi de Transformation de la Fonction Publique, lorsque les enseignants questionnent leurs gestionnaires, voire services DRRH, mais qu'ils n'obtiennent aucune réponse satisfaisante sur le pourquoi du comment d'une non promotion ou d'une non mutation, alors qu'ils avaient imaginé possible d'obtenir enfin satisfaction… Maltraitance…

Souffrance également quand l'autorité académique annonce sans véritable explication cohérente aux enseignants PLP de SEGPA que dorénavant ils devront faire avec seulement 12h de découverte professionnelle et que pour compléter leur obligation règlementaire de service, ils pourront, ou pas, assurer le parcours avenir « classe entière » et enseigner une ou plusieurs disciplines n'ayant rien à voir avec celle pour laquelle ils avaient été recrutés sur concours, et ce, parfois loin de chez eux ! Maltraitance…

Enfin, enseignants maltraités lorsqu'après avoir pris en charge durant de nombreuses années des élèves à besoins très particuliers en SEGPA, EREA, ou dans le cadre d'un dispositif ULIS, ils sont nombreux à se faire recaler au CAPPEI… Maltraitance…

Cette liste est loin d'être exhaustive !

Et cette année, suite aux dernières décisions politiques, nous avons de nouvelles situations de souffrance au travail. Celles liées au « Pacte »… « Pacte » qui crée parfois des tensions extrêmes dans les salles des profs entre ceux qui le signent parce qu'ils en ont financièrement besoin après que l'institution les ait mis en difficulté, et ceux qui après avoir bien compris que sa signature allaient avoir des conséquences sur les conditions de travail, les DGH (suppressions de postes) et le statut, ont les moyens de le refuser ! Celles aussi liés à la décision de supprimer encore des formations du tertiaire, quoi qu'en disent les indicateurs objectifs… Oui, des collègues vont être contraints à la reconversion, parfois pour la seconde fois en très peu d'années… Nous avons à faire encore et toujours à une maltraitance institutionnelle !

Le SNETAA-FO et sa Fédération continueront à le dénoncer haut et fort !

EM

SNETAA-Bordeaux - 82 rue du XIV juillet 33400 TALENCE - 05 56 84 90 80
contact@snetaa-bordeaux.fr - http://www.snetaa-bordeaux.fr

Rendez-vous militant dans les Landes…

Après Périgueux en Dordogne la semaine précédente, c'est à Mont-De-Marsan que nous étions le jeudi 26 septembre pour tenir l'Assemblée Générale de notre fédération landaise suivie du Conseil Syndical Départemental des Landes du SNETAA-FO.

Comme chaque année, cette AG rassemblant les militants de tous nos syndicats présents dans les Landes, SNUDI-FO (premier degré), SNFOLC (lycées & Collèges), ID-FO (Personnels de direction), SPASEEN (personnels administratifs) et bien évidemment SNETAA-FO, a été l'occasion d'échanger comme en Dordogne, sur les problématiques communes à tous les corps : conditions de travail, salaires, retraites. Mais elle a aussi permis aux militants de chaque syndicat d'informer les autres camarades des combats et problématiques spécifiques à chacun : Inclusion systématique et ASH, « Pacte », Réforme des LP, Remplacement des enseignants, etc. L'objectif étant de sensibiliser le plus d'agents possibles aux combats à mener afin de parvenir à établir un rapport de force avec le gouvernement suffisant pour espérer obtenir satisfaction à nos revendications légitimes.

Après un déjeuner agréable, en plein air sous le beau ciel bleu de Mont-De-Marsan, au cours duquel les débats sur les thèmes de la matinée ont été prolongés, l'après-midi a été consacré aux conseils départementaux de chaque syndicat.

C'est ainsi que les militants du SNETAA-FO, très nombreux dans les Landes cette année, se sont réunis autour de Thierry Clamens, notre secrétaire départemental local, et d'Eric Mouchet, notre secrétaire Académique, afin d'évoquer les situations plus spécifiques à nos LP, SEP, SEGPA et EREA. Il a bien sûr aussi été question notamment du « Pacte », de la réforme des LP et de la carte des formations, sans oublier les problématiques de carrière… Autant de remontées du terrain que nous soumettrons au DASEN lors de l'audience de ce mardi 3 octobre.

Comme en Dordogne, nous pouvons affirmer qu'à l'issue de cette journée, chacun est reparti avec davantage de force et de détermination pour continuer à mener tous les combats !

Merci à l'Union Départementale FO des Landes, ainsi qu'au secrétaire de notre fédération des Landes, Nicolas Guyard, pour l'accueil qui nous a été réservé.

GT Carte des formations professionnelles… Un dialogue de sourds !

Oui, ce vendredi 29 septembre, un groupe de travail, présidé par le Secrétaire Général de l'académie, a été réuni pour « discuter » des propositions de modification de la carte des formations professionnelles pré et post BAC de l'académie de Bordeaux.

Vous l'aurez compris, les discussions ont rapidement « tourné au dialogue de sourds » tant l'administration, arc-boutée sur ses décisions, est restée imperméable à nos arguments. Et pourtant nous n'avons eu de cesse, durant près de 3 heures, de défendre les collègues ayant appris, brutalement quelques jours plus tôt, la fermeture d'une de leur formation, lors de la visite dans leur établissement d'une délégation rassemblée autour de la DRAAFPICA (ex DAFPIC) !

Soyez rassurés, la méthode actuelle, que nous avons dénoncée avec véhémence, va évoluer ! Dès à présent, les chefs d'établissements devront réunir les équipes pour discuter localement des évolutions de carte dans leur établissement, et ce, avec l'aide d'outils, de bases de données, d'indicateurs divers (Voir notre **« Note aux S1 » du 17 juillet 2023**)… donc si une fermeture est décidée à l'avenir, ce seront les collègues concertés qui l'auront voulu… de qui se moque-t-on ? Groupes de travail, dialogue social, concertations, discussions, négociations même… ce sont les termes employés par ceux-là même qui font semblant d'écouter sans jamais rien entendre ! Mais sommes-nous réellement étonnés ?

Quoi qu'il en soit, il faut que les collègues, comme ceux du LP Jehan Dupérier ou du LPO Gustave Eiffel, touchés par des suppressions de formations alors que tous les voyants sont au vert, poursuivent la mobilisation pour faire entendre raison à la Rectrice… Et à la Région ! Rien n'est encore perdu, mais il est urgent qu'ils amplifient leur mobilisation, peut-être même, si nécessaire, que les personnels se mettent en grève. Oui, malheureusement, nous le savons tous, c'est encore et toujours une histoire de rapport de force. Ils peuvent compter sur le SNETAA-FO pour ne rien lâcher !

Question chiffres, si la carte RS2023 avait quasiment fait l'impasse sur les formations post-bac, pour la rentrée prochaine, ce sont 20 formations post-bac (BTS, MC et FCIL) qui font l'objet d'une mesure de fermeture ou d'ouverture. Cela se traduit par une perte globale de 58 places en BTS et 15 en MC, places en partie « compensées » par l'ouverture de 2 FCIL « Préparation aux concours de la prévention et de la sécurité » (Formation Complémentaire d'Initiative Locale), formations non diplômantes et qui n'apportent rien sur la DGH (uniquement des HSE) !

A noter tout de même, l'ouverture de 3 CAP : Production et service en restaurations (33), Agent d'accompagnement au grand âge (47) et Maroquinerie (64). Nous ne pouvons que nous en réjouir, même si ce ne sont finalement que 27 places de plus de CAP. En BAC Pro, ce sont 4 fermetures pour 4 ouvertures…

Peut-être vous interrogez-vous sur **les formations prévues au LPO de Créon** qui doit ouvrir à la rentrée prochaine ? Et bien, s'agissant **des formations professionnelles** et technologiques, elles n'ouvriront, si tout se passe bien d'ici là, qu'**à la rentrée 2025**… Soit, mais lesquelles alors ? Et bien rien n'est encore arrêté ! Alors qu'on nous parle de réflexion pluriannuelle de la carte des formations, il y a là un bel exemple d'anticipation !

Les établissements touchés par des fermetures (ou réductions d'effectifs) sont : **LGT Laure Gatet** à Périgueux, **LP Beau de Rochas** à Bordeaux, **LP La Morlette** à Cenon, **LP Gisèle Halimi** à Bazas, **LP Jehan Dupérier** à St Médard en Jalles, **EREA Le Corbusier** à Pessac, **LGT Pape Clément** à Pessac, **LPO Gustave Eiffel** à Bordeaux, **LP Jacques de Romas** à Nérac, **LP Aizpurdi** à Hendaye, **LPO Biarritz Atlantique** à Biarritz, **LGT Pays de Soule** à Chéraute. Pour certains d'entre eux des ouvertures peuvent venir compenser les fermetures.

Bien entendu, ces fermetures vont entraîner des mesures de carte scolaire, pour la seconde fois en quelques années pour quelques-unes… Mais la DRAAFPICA n'en a recensé que 3 pour la rentrée prochaine et un maximum de 6 à terme, c'est-à-dire à l'horizon RS2026. Ces chiffres nous semblent sous-évalués, même si certains postes supprimés concernent de futurs retraités. Evidemment, un accompagnement RH, personnalisé, sera mis en place et les collègues seront accompagnés jusqu'au bout…

Si vous êtes affectés dans un des établissements concernés par une fermeture et que vous n'aviez pas l'info, n'hésitez pas à nous contacter avant le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) du 12 octobre et le Comité Social d'Administration Académique (CSA-A) du 17 octobre.

Nous aurions voulu terminer sur une note plus optimiste quant à l'avenir de la carte des formations dans notre académie, mais comment ne pas être plus inquiets encore quand on connaît la volonté ministérielle d'arriver à un « turn over » annuel des formations de 6% alors que nous ne sommes actuellement, dixit le secrétaire général, « qu'à seulement » 3,18% !

A noter qu'**un préavis de grève** de notre Fédération cours jusqu'au 31 octobre. Si besoin, le SNETAA-FO Bordeaux peut déposer un préavis de grève plus spécifique « Carte des formations ».

Nous restons plus que jamais engagés et défendrons chaque formation, chaque collègue, avec le même engagement. Pour faire une demande d'audience à la Région et/ou à La Rectrice, n'hésitez pas à venir vers nous. Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO.

Thierry Clamens
Eric Mouchet

Dispositif d'affectation sur poste adapté

Les collègues qui rencontrent des **difficultés dues à leur état de santé** peuvent faire une demande pour être affectés, à la prochaine rentrée, sur poste adapté. **L'affectation sur poste adapté** est une situation **temporaire exceptionnelle**. Elle a pour **objectif** de permettre à ces collègues en difficulté de **recouvrer la capacité d'assurer pleinement les fonctions** prévues par notre statut de PLP ou d'**envisager une activité professionnelle différente**. Dans cette perspective, toute **demande** d'entrée dans le dispositif « poste adapté » doit être **assortie d'un projet professionnel précis** (reprise de l'enseignement, réorientation disciplinaire, détachement, reclassement sur poste administratif…) de manière à orienter et à adapter le choix du lieu d'exercice.

Les collègues concernés, qu'il s'agisse d'une première demande, de maintien ou de sortie du dispositif, doivent compléter un seul dossier pour un seul type de demande, téléchargeable sur COLIBRIS (à partir du 3 octobre). Le dossier de candidature est composé de trois pages et d'une photo d'identité. Le dossier doit être déposé au format PDF sur la plateforme COLIBRIS, sans le certificat médical. Le certificat médical est à joindre, sous pli confidentiel, uniquement au dossier destiné au médecin du travail (voir adresse médecine du travail par département sur la circulaire académique). Date butoir : **le mardi 7 novembre 2023.**

Ensuite, entre novembre et janvier, les collègues devront prendre contact avec le médecin du travail, pour un rendez-vous ; ils pourront aussi prendre contact avec l'assistante sociale des personnels, s'ils souhaitent un entretien.

Pour un entretien avec un conseiller mobilité carrière du rectorat, c'est le bureau SARH2 qui convoquera directement l'agent.

Fin Février 2024 : réponse du service SARH2 par courriel.

Fin juin 2024 : Pour ceux qui auront reçu un avis favorable, information par courriel de l'affectation pour 2024-2025.

Vous trouverez en ligne, sur notre site Internet, **tous les détails dans la circulaire**.

N'hésitez pas à contacter le SNETAA-FO si besoin.

Elections au CA : Votez SNETAA-FO / FNEC-FP-FO !

Au SNETAA-FO, nous pensons qu'il est très important de participer aux élections pour le CA et, surtout, d'avoir des élus SNETAA-FO dans de nombreux CA.

Bien sûr, nous constatons régulièrement qu'un Conseil d'Administration n'est finalement qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions prises par le chef d'établissement ou par l'autorité académique. Mais au SNETAA-FO, malgré ces obstacles majeurs, nous considérons qu'il est essentiel de participer aux CA afin de veiller à la diffusion de l'information auprès des collègues, de débattre pour tenter de convaincre et au final, de défendre le lycée professionnel, les PLP et tous les personnels de la Voie Pro, selon les mandats que nous ont donné nos adhérents. C'est pourquoi chers collègues, nous vous demandons de voter et de faire voter pour les listes SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.

Brèves

Appréciation finale

Nous invitons tous ceux qui estiment mériter une meilleure appréciation finale à leur rendez-vous de carrière à contester. Oui, même s'il y a peu d'espoir que votre appréciation finale soit révisée, ne pas faire de recours signifie que vous acceptez l'appréciation reçue et aussi le système du PPCR… Tous les détails sont dans **notre « Note aux S1 » du 18 septembre** dernier.

AESH

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, CGT Éduc'action, SNALC, SNCL, SUD Education, ainsi que les organisations syndicales de l'enseignement agricole public et enseignement privé (CGT Agri, CGT EP, FO Enseignement Agricole, Sundep, SUD rural territoires, Snetap FSU) appellent à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion entre AED et AESH en ARE.

SFT

Comme chaque année maintenant, pour bénéficier du SFT (Supplément Familial de Traitement), nous devons transmettre tout un tas de documents à l'Administration via le secrétariat de notre établissement. C'est très pénible, mais si on ne le fait pas… Vous trouverez **la circulaire académique et ses annexes** sur notre site Internet. Attention, date limite pour transmettre votre dossier : vendredi 20 octobre 2023 !

Jehan Dupérier : pétition

Merci de signer et de faire signer la pétition pour contribuer à la lutte contre la fermeture de 2 divisions de Bac Pro tertiaires (Métiers de l'accueil & Gestion Administration) au LP Jehan Dupérier de Saint-Médard en Jalles :

https://chng.it/7vk9D4gQ5t

AG et CSD

AG Pyrénées Atlantiques, le jeudi 5 octobre à Pau : **https://forms.gle/iNeAMGcJW9qFvvLz5**

AG Gironde, le lundi 16 octobre à Bordeaux : Cliquez **ici**

Agenda

Lundi 2 octobre
Conseil départemental du SNETAA à Agen

Jeudi 5 octobre
AG FNEC-FP-FO des Pyrénées Atlantiques et Conseil départemental du SNETAA à Pau

Jeudi 12 octobre
Conseil Académique de l'Education Nationale

Lundi 16 octobre
AG FNEC-FP-FO de la Gironde et Conseil départemental du SNETAA à Bordeaux

Lundi 16 octobre
Comité Social d'Administration Académique